Docusign Envelope ID: CED6DF02-3B50-8B72-80D5-D17443B455C1

A.B.BAT
Société à responsabilité limitée u capital de 10 000 €
Siège social : 1, Avenue Edouard Herriot 94260 FRESNES
493 099 741 RCS CRETEIL

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

DocuSigned by:
Amar BELGUIDOUM
FB889A2B2CE3483...

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2 274,85	2 274,85		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	96 450,19	96 450,19		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	118 467,29	109 814,12	8 653,17	17 846,51
	Autres immobilisations corporelles	105 816,70	89 639,65	16 177,05	22 114,83
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	37 384,94		37 384,94	26 515,44
	Total de l'actif immobilisé (III)	**360 393,97**	**298 178,81**	**62 215,16**	**66 476,78**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements	1 290,00		1 290,00	88 900,00
	En-cours de production				59 733,10
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 368,50		9 368,50	20 416,88
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 127 991,37	740,00	1 127 251,37	1 081 164,66
	Autres créances	203 101,87		203 101,87	196 211,96
	Charges constatées d'avance	10 931,67		10 931,67	23 399,61
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	507 264,44		507 264,44	166 121,72
	Total de l'actif circulant (IV)	**1 859 947,85**	**740,00**	**1 859 207,85**	**1 635 947,93**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**2 220 341,82**	**298 918,81**	**1 921 423,01**	**1 702 424,71**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	37 384,94	26 515,44
(2) dont créances à moins d'un an	1 379 409,85	1 328 031,67

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital(dont versé)	10 000,00	10 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000,00	1 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	786 543,98	762 701,15
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**67 085,77**	**23 842,83**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**864 629,75**	**797 543,98**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		1 100,11
	Emprunts et dettes financières divers (2)	46 604,85	25 830,86
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48 808,25	34 000,00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 655,65	623 313,09
	Dettes fiscales et sociales	212 308,06	204 677,74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 166,51	15 958,93
	Produits constatés d'avance	384 249,94	
	Total des dettes (1)	**1 056 793,26**	**904 880,73**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**1 921 423,01**	**1 702 424,71**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 007 985,01	870 880,73
(2)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 921 423** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 830 667** euros et un total **charges** de **2 763 582** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **67 086** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Modernisation des états financiers

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de règlementation constitue un changement de méthode comptable s'appliquant de façon prospective. En conséquence, les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

Les principales évolutions concernent :

- Une redéfinition du résultat exceptionnel : il regroupe d'une part les seuls éléments liés à un évènement majeur et inhabituel, et d'autre part les seuls éléments liés à une origine purement fiscale, tels que les amortissements dérogatoires ou les provisions réglementées. En conséquence, les autres opérations habituellement constatées en résultat exceptionnel sont, selon leur nature, classées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, impactant ainsi désormais le résultat courant.

Règles et Méthodes Comptables

- Par exemple :

  - Les produits de cession d'immobilisations corporelles sont désormais présentés dans les produits d'exploitation sous une nouvelle rubrique « Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » alors que précédemment ils étaient présentés en produits exceptionnels.

  - Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées sont désormais présentées dans les charges d'exploitation alors que précédemment elles étaient présentées en charges exceptionnelles.

  - Les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier alors que précédemment elles étaient présentées dans le résultat exceptionnel.

  - La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est désormais incluse dans la rubrique « Subvention » au sein des produits d'exploitation alors qu'elle était présentée dans le résultat exceptionnel.

- La suppression de la technique du transfert de charge : les éléments concernés sont désormais déduits des charges d'exploitation concernées et ne sont plus présentés dans la rubrique « Reprises sur amortissements et dépréciations et provisions » comme auparavant. Le résultat d'exploitation n'est pas impacté.

- Une simplification des états financiers et du plan de comptes offrant une structure plus claire adaptée aux besoins actuels des entreprises.

Ce changement de présentation des états financiers n'impacte pas de manière significative la comparabilité des comptes annuels de l'entité.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les actifs immobilisés (notamment incorporels et financiers) font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

- Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de dév eloppement						
	Autres immobilisations incorporelles	2 274,85					2 274,85
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 274,85**					**2 274,85**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	96 450,19					96 450,19
	Instal technique, matériel outillage industriels	115 769,06		2 698,23			118 467,29
	Instal., agencement, aménagement div ers						
	Matériel de transport	72 247,79					72 247,79
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 653,08		915,83			33 568,91
	Emballages récupérables et div ers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Av ances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**317 120,12**		**3 614,06**			**320 734,18**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 515,44		10 869,50			37 384,94
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**26 515,44**		**10 869,50**			**37 384,94**
	TOTAL	**345 910,41**		**14 483,56**			**360 393,97**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de dév eloppement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			2 274,85			2 274,85
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**2 274,85**			**2 274,85**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			96 450,19			96 450,19
	Instal technique, matériel outillage industriels			97 922,55	11 891,57		109 814,12
	Autres Instal., agencement, aménagement div ers						
	Matériel de transport			51 303,60	5 966,75		57 270,35
	Matériel de bureau, mobilier			31 482,44	886,86		32 369,30
	Emballages récupérables et div ers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**277 158,78**	**18 745,18**		**295 903,96**
	TOTAL			**279 433,63**	**18 745,18**		**298 178,81**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt div ers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, div ers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	740,00			740,00
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**740,00**			**740,00**
	TOTAL GENERAL	**740,00**			**740,00**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	37 384,94	37 384,94	
	Clients douteux ou litigieux	888,00	888,00	
	Autres créances clients	1 127 103,37	1 127 103,37	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	30 446,24	30 446,24	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 480,99	32 480,99	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	140 174,64	140 174,64	
	Charges constatées d'avance	10 931,67	10 931,67	
	TOTAL DES CREANCES	**1 379 409,85**	**1 379 409,85**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	361 655,65	361 655,65		
	Personnel et comptes rattachés	4 917,61	4 917,61		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 255,81	26 255,81		
	Impôts sur les bénéfices	8 704,00	8 704,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	172 155,80	172 155,80		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	274,84	274,84		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	46 604,85	46 604,85		
	Autres dettes	3 166,51	3 166,51		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	384 249,94	384 249,94		
	TOTAL DES DETTES	**1 007 985,01**	**1 007 985,01**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	46 604,85			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**500**
Autres créances		**500**
Divers - produits à recevoir	500	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**3 439**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**272**
FOURN. FACT.NON PARVENUES	272	
Autres dettes		**3 167**
CLIENTS - RRR ET AVOIRS À ACCO	3 167	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**10 932**
SCI Gabriel loyers trop v ersés		10 932	
SCI Gabriel doublon loyer 2024			
Magellan loyers			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**10 932**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		384 250	**384 250**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**384 250**

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**100,00**	**100,0000**	**10 000,00**

Docusign Envelope ID: CED6DF02-3B50-8B72-80D5-D17443B455C1

A.B.BAT
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 1, Avenue Edouard Herriot 94260 FRESNES
493 099 741 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 67 085,77 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 67 085,77 €

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 853 629,75 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Amar BELGUIDOUM
La Gérance

DocuSigned by:
Amar BELGUIDOUM
FB889A2B2CE3483...